

Commune de Saint-Galmier

EXTRAIT

DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS PRISES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DANS SA SEANCE DU 12 MAI 2011

(Application de l'article L. 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales)



Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Jean Yves CHARBONNIER, Maire :

- ❖ Procède au tirage au sort des jurés d'assises.
- ❖ Décide, à la majorité, d'approuver le principe de l'exploitation du Casino dans le cadre d'une délégation de service public.
- ❖ Décide d'organiser l'élection des membres titulaires et suppléants de la commission d'ouverture des plis pour les procédures de délégation de service public.
- ❖ Décide, à la majorité, de la cession à la CCPSG du tènement immobilier situé au n° 15 et 17 de l'avenue Jean Delande.
- ❖ Décide, à la majorité, de la cession d'une parcelle de terrain à la CCPSG devant son futur siège, avenue Jean Monnet.
- ❖ Prend acte du bilan annuel des acquisitions et cessions immobilières.
- ❖ Prend connaissance du rapport annuel présenté par Campéoles pour l'exploitation du camping municipal.
- ❖ Décide, à l'unanimité, de l'acquisition de la parcelle BH20 auprès de la famille BONHOMME, dans le cadre de l'aménagement des bords de Coise.
- ❖ Approuve, à l'unanimité, le règlement intervenant dans l'opération "Réhabilitation énergétiquement performante" définissant les modalités d'attribution de la subvention municipale.
- ❖ Approuve, à l'unanimité, la réalisation d'un terrain multisports et autorise le Maire à déposer une demande de subvention auprès du Syndicat du Pays du Forez et du Conseil Général de la Loire.
- ❖ Autorise, à l'unanimité, la nomination de vacataires pour les animations estivales 2011.
- ❖ Accepte, à l'unanimité, la convention pour raccordement et traitement des effluents de l'établissement Badoit à la station d'épuration des Flaches.
- ❖ Prend acte des décisions du Maire.

Le Maire,

J. Y. CHARBONNIER.

*Les délibérations et les documents annexes sont consultables en Mairie
aux heures habituelles d'ouverture.*

Affiché le 16 mai 2011.

